Publié le **27 - 10 - 2026**

Pouvoir d'achat : la CFE-CGC se mobilise le 5 novembre 2026

Communiqué de presse.

La CFE-CGC a décidé ce lundi 26 octobre 2026 de s'engager dans la mobilisation du 5 novembre 2026 pour la défense du pouvoir d'achat des salariés et des agents publics pour trois raisons : la consultation de ses instances et notamment de son comité directeur au cours duquel ont été évoquées les revendications de nos militants et adhérents ; la réunion qui s'est tenue à l'Hôtel Matignon le 21 octobre à l'invitation du Premier ministre en présence des Ministres du Travail, de l'Intérieur, de l'Action et des Comptes publics et de l'Éducation nationale, où l'absence de solutions concrètes était à déplorer ; et la préoccupation légitime et persistante des salariés, des agents publics et des retraités sur la question du pouvoir d'achat.

Alors que le Gouvernement évoque la piste d'une revalorisation anticipée du SMIC, la CFE-CGC rappelle qu'il convient de revaloriser également toutes les grilles de salaires afin d'éviter le tassement de la rémunération des agents de maîtrise, techniciens et cadres. S'il est attendu de n'avoir aucun minimum de branche en dessous du SMIC, cette attention portée aux bas salaires ne doit pas se traduire par un transfert au détriment de l'évolution des carrières.

Au-delà de la question du pouvoir d'achat, se pose la question de l'espérance en l'avenir. Comment les jeunes peuvent-ils croire dans l'avenir quand ils voient leurs parents travailler et ne pas être en mesure de subvenir aux besoins de leur foyer ? Comment revendiquer des conditions de travail adéquates pour les salariés et les agents publics si nous fermons les yeux sur celles des lycéens et des étudiants qui manquent de professeurs ou étudient dans des locaux dont la maintenance pose question ?

La CFE-CGC demande au Gouvernement de fixer un cadre et d'assurer la transparence des informations notamment sur le partage de la valeur et notamment sur les allègements de cotisations dont bénéficient les entreprises au moment où se négocient les salaires 2027.

La CFE-CGC exige des organisations patronales d'assumer leur responsabilité majeure dans la situation actuelle : ne plus ériger la modération salariale comme un totem ne visant qu'à servir la distribution de dividendes, et ne plus abriter les entreprises réalisant des bénéfices derrière toutes celles qui sont en difficulté. Aujourd'hui, les organisations patronales mettent du carburant dans la gronde sociale au lieu d'assumer leur responsabilité sociétale.

La CFE-CGC revendique l'ouverture de négociations sincères et loyales dans les branches professionnelles consacrant une évolution de salaires à la hauteur des enjeux et des attentes.

Les salariés, les agents publics, les jeunes et les retraités, méritent un avenir meilleur : la CFE-CGC se mobilisera le 5 novembre prochain.

Pierre Jan - Relations Presse et institutionnelles
pierre.jan@cfecgc.fr **- Tél. : 01 55 30 12 92 - 06 32 05 69 02**